DIRECTIVES DE COMPÉTITION

1º Coupe Québec GAM et GAF (D2 - N Intro à N7)

21 au 23 novembre 2025

GYMNASTIQUE QUÉBEC



COMITÉ ORGANISATEUR



LIEU

COMPLEXE SPORTIF ARTOPEX

55 rue Robitaille, Granby, QC, J2H 0R7

- Lien Google Map
- Plan du stationnement à venir

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS Aucun **SERVICES AUX PARTICPANTS** SERVICE MÉDICAL (Athlètes, Spectateurs Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de et Entraîneurs) compétition. **AUTRES INFORMATIONS** • Cantine sur place. Plan du stationnement à venir.

Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur

ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (competition@hirondelles.ca) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association
 Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.